



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

DATE DE LA CONVOCATION

27 mars 2026

DATE D’AFFICHAGE

27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 23

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 02 avril 2026

Le 02 avril 2026 à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la Commune de Chailles, légalement convoqué, s’est réuni en mairie de Chailles, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Florent MARMAGNE, Maire.

Étaient présents :

Mme Mathilde BIGOT, M. Philippe BOULAY, M. Patrick CHATENIER, M. Alexandre COUQUET, Mme Carole COUSIN, M. Eric COUSIN, M. Bruno FABIA BELTRAN, M. Romain GAUDELAS, Mme Valérie GAUDELAS, Mme Amandine GRANET, Mme Alexandrine LASSERON, Mme Nathalie LELARGE, Mme Vanessa MAHEU, M. Florent MARMAGNE, M. Benoît MOREL, M. Olivier NUFFER, Mme Valérie NUFFER, M. Laurent PETIT, M. Nicolas PETRAULT, M. Christophe PORCHER, Mme Petra STROINSKI, Mme Isabelle VIEVILLE, Mme Blandine WERLING-FLEURY.

Était absent représenté :

NEANT.

Était excusé :

NEANT.

Était absent :

NEANT.

Secrétaire de séance : Mme MAHEU Vanessa**DEL n°041 032 030 / 2026 – 5.3 :****INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Désignation du représentant auprès du Comité National d’Action Sociale (CNAS)****Le Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-8,
Vu l’installation du nouveau Conseil Municipal de Chailles intervenue le 20 mars 2026 suite aux résultats du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2026,
Vu les statuts du CNAS,
Vu le rapport présenté,

Considérant que les statuts du CNAS dispose que l’adhésion à l’association s’accompagne de la désignation d’un délégué des élus,

Considérant qu’il est voté au scrutin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame ou qu’il s’agit de procéder à une nomination ou présentation,

Considérant que le Maire a procédé à l’enregistrement des candidatures à la fonction de représentant de la Ville auprès de l’Association CNAS :

○ Mme Valérie GAUDELAS.

et invité chaque conseiller à voter à bulletin secret.

1505 JVA 21

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le **09 AVR. 2026**

ID : 041-214100323-20260402-041032030_2026-DE

A l'issue du premier tour, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 23 |
| - Nombre de bulletins blancs ou nuls : | 00 |
| - Suffrages exprimés : | 23 |
| - Majorité absolue : | 12 |

Mme Valérie GAUDELAS obtient 23 voix.

A été élue

Mme Valérie GAUDELAS, représentant de la Ville de Chailles auprès de l'Association CNAS.

Il est pris acte que ce dernier représentera la Ville de Chailles auprès de toutes les instances de cette Association.

Pour extrait certifié conforme
Chailles, le 03 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Vanessa MAHEU



Le Maire,

Florent MARMAGNE

